

Initiatives ministérielles

seul moyen de réaliser ce profit c'est de vendre, et ensuite, qu'est-ce qu'elle fait? Les gens disent, oui, évidemment, mais il nous faut l'imposer, sa propriété est en ville et nous avons besoin d'argent.

Dans certains endroits, à Toronto par exemple, les résultats sont remarquables. Des gens qui avaient acheté une maison 30 000 \$ ou 40 000 \$ possèdent maintenant des propriétés qui valent 500 000 \$ et plus. Les habitants d'autres régions se demandent comment on peut faire pour acheter une maison à Vancouver, sans compter qu'il faudra en payer l'entretien, les impôts, les assurances et tout le reste.

Je ne voudrais pas insister indûment, mais je pense que lorsque nous parlerons de réforme fiscale, il faudra envisager les impôts fonciers. Nous voudrions aussi prendre en considération une chose qui commence seulement à faire surface, la question de la facturation de l'eau.

Au Canada, nous avons toujours tenu pour acquis, depuis que nous sommes ici, un approvisionnement abondant en eau propre et saine. Dans certaines municipalités, l'eau est gratuite. L'eau est livrée aux gens grâce à un système pour lequel ils ne paient rien. À d'autres endroits, il peut en coûter 1000 \$ par année pour une maison privée. Est-ce normal? L'eau est essentielle. À une époque, c'était si peu de chose que l'on estimait normal que les municipalités se procurent des recettes en faisant payer l'eau.

Je ne pense pas qu'il faille être prisonnier des vieilles idées. Nous devons regarder ce que Dennis Mills a à dire de l'imposition. Il faut aussi étudier ce que dit Neil Brooks. Il faut voir ce que disent l'Institut Fraser, l'Institut C. D. Howe, le Conseil économique du Canada, Pat Grady, McCormick et tous les autres au sujet de l'imposition. Nous ne voulons, en aucun cas, essayer de nous attaquer. . .

M. Langdon: Monsieur le Président, je voudrais faire un rappel au Règlement. Mon collègue de Gloucester a fait remarquer il y a quelques minutes qu'il ne voulait pas insister indûment. Je voudrais simplement lui demander de contribuer à rendre le débat équitable en donnant l'occasion au chef de notre parti d'y participer.

M. Milliken: Monsieur le Président, je voudrais intervenir au sujet de ce rappel au Règlement. Je veux dire

que le gouvernement et le Nouveau Parti démocratique ont fait un genre d'accommodement qui empêche les députés de notre parti. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Un rappel au Règlement a été fait. Si le député veut bien en venir au rappel au Règlement en question, je pourrai ensuite régler l'affaire immédiatement.

M. Milliken: Votre Honneur, le problème tient au fait que le député a demandé si mon collègue allait bientôt terminer son discours. Je trouve le discours de mon collègue très intéressant et je voulais faire remarquer qu'à cause de l'accord à l'amiable conclu entre le gouvernement et le Nouveau Parti démocratique, notre parti a perdu bien des occasions de discuter de ce projet de loi et mon collègue. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Selon moi, ce n'est pas un rappel au Règlement. C'est un grief. Le député de Gloucester dispose de tout le temps qu'il désire et je crains d'avoir à lui redonner la parole.

M. Young (Gloucester): Merci, monsieur le Président.

M. Epp: Monsieur le Président, je voudrais aussi intervenir au sujet de ce rappel au Règlement. Je voudrais simplement dire au député libéral qui vient de prendre la parole que le gouvernement n'a pas fait d'accommodement, ni avec le Parti libéral ni avec le Nouveau Parti démocratique, au sujet de la TPS. Il est important pour nous de faire adopter la taxe. Laissons parler le député.

Le président suppléant (M. Paproski): Il ne s'agit pas non plus d'un rappel au Règlement. C'est un argument de débat et un grief. Le député de Gloucester a la parole.

M. Young (Gloucester): Monsieur le Président, au sujet de ce qu'a dit le ministre lorsqu'il est intervenu dans le rappel au Règlement, je crois que nous serions tous d'accord pour dire que personne n'a fait d'accommodement avec le gouvernement. Il faudrait être idiot pour faire un accommodement avec le gouvernement à ce stade-ci. Ce n'est pas le moment.

Pour ce qui est du projet de loi C-62, je crois que nous devons reconnaître le point soulevé par mon collègue au sujet de la participation de tous les députés. Il va sans dire que, depuis le commencement du débat sur la taxe sur les produits et services, nous, les députés libéraux, avons essayé de traiter la question franchement et dignement,